

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
Hors du DÉP. : 6 » 11 » 20 »

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS ET C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) : 25 cent  
RECLAMES : 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PERIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 15 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		4 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivé à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivé à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 11 Mai.

Le prince Gortschakoff est toujours très-souffrant. Le comte Schouwaloff, qui va passer quelque temps à Saint-Petersbourg, est toujours désigné par beaucoup de journaux et de correspondances comme devant succéder au ministre malade. D'autres, il est vrai, et en aussi grand nombre, soutiennent au contraire que l'ambassadeur du czar à Londres n'ira en Russie que pour fournir à son gouvernement des explications sur les intentions du cabinet anglais; que, bien loin d'ailleurs d'être appelé à succéder au prince Gortschakoff, il s'est complètement compromis en ne se montrant pas assez vigilant ni assez bien renseigné sur les véritables dispositions de l'Angleterre.

Le cabinet de Vienne persiste dans son attitude énigmatique. On dit que l'Autriche est plus éloignée que jamais de s'entendre séparément avec la Russie. Malheureusement, l'occupation de la Bosnie, si elle a lieu, ne sera qu'une complication de plus, mais non un éclaircissement; car cette mesure peut aussi bien servir les intérêts de la Russie que ceux de l'Angleterre ou de la Turquie; lorsque les Autrichiens seront entrés en Bosnie, il restera encore à apprendre pourquoi ils y sont venus, et qu'ils y feront et à quelles conditions ils en voudront sortir. La seule chose qui ne soit pas douteuse en ce moment, c'est que le comte Andrassy prend quelques dispositions financières pour réaliser les 60 millions de florins qui lui ont été alloués par les Chambres austro-hongroises.

M. de Bismarck, quoique moins dangereusement atteint que le prince Gortschakoff, n'est pas non plus guéri. Le *Moniteur officiel de l'Empire allemand* annonce que l'empereur a chargé M. de Bulow de suppléer le chancelier pour la direction des affaires étrangères. M. de Bismarck n'est cependant pas assez souffrant pour renoncer à toute immixtion dans les intéressantes négociations qui se poursuivent maintenant entre les chancelleries européennes.

Cependant il a cette fois une maladie bien caractérisée, et l'on ne le soupçonnera pas, comme on l'a fait dans d'autres circonstances, de déguiser sous le prétexte d'une indisposition plus imaginaire que réelle le mécontentement que pouvaient lui causer, soit l'opposition de ses adversaires dans le Parlement, soit les intrigues de ses envieux ou de ses ennemis à la cour.

### REVUE DES JOURNAUX

#### Journal des Débats.

Le prince de Galles n'a fait que constater en quelque sorte et mettre en relief avec une chaleur particulière d'éloquence un phénomène moral qui se manifeste avec un éclat grandissant entre la Grande-Bretagne et la France. Le temps est loin en effet où l'on déclamaient encore contre la perfide Albion; et Sedan a achevé de faire oublier Sainte-Hélène. Aujourd'hui, les deux ennemis héréditaires, irréconciliables d'autrefois, se trouvent rapprochés par une communauté d'intérêts et de sentiments tout à fait remarquable. Cette communauté a été surtout sensible l'année dernière, au moment de la terrible épreuve pendant laquelle tous les partis en Angleterre ont si vivement pris

fait et cause pour la République française contre ses ennemis, aussi bien les conservateurs aujourd'hui au pouvoir que ceux auxquels on donne le nom de libéraux, comme si les véritables *tories* n'en étaient pas également dignes. A d'insignifiantes exceptions près, toute la presse anglaise, durant cette crise, a parlé de la France dans des termes dont nous nous souviendrons toujours avec la plus sincère gratitude.

Plus récemment nous avons été de cœur avec nos voisins d'outre-Manche quand nous avons vu tout à coup le vieux lion britannique se réveiller et se lever pour prendre la défense du droit européen méconnu et menacé. Notre gouvernement et la nation tout entière étaient bien décidés à rester neutres dans la grande querelle que devait faire naître la guerre entre les Russes et les Turcs; mais comment aurions-nous pu rester indifférents, alors qu'on se préparait à modifier l'équilibre de l'Europe sans l'aveu de l'Europe? Aussi le jour où le gouvernement de la Grande-Bretagne, enfin libre de revenir aux fières traditions de son pays, a déclaré hautement qu'aucune clause essentielle des anciens traités ne devait être détruite sans la sanction de toutes les puissances signataires de ces traités, il a été applaudi, pour ainsi dire d'instinct, par l'immense majorité des Français. Il est vrai que, s'il allait au delà, on verrait à coup sûr se produire bien vite chez nous un revirement d'opinion. Notre neutralité se refroidirait à coup sûr un peu, sans que les Anglais, d'ailleurs, eussent plus lieu de nous reprocher ce changement d'humeur que les Russes et quelques journaux de Berlin n'ont aujourd'hui raison de nous reprocher un prétendu parti pris contre la Russie, dont il n'existe pas de traces en France.

D'ailleurs, les sympathies de la France pour l'Angleterre ne dépendent pas seulement de l'attitude du cabinet de Londres dans l'affaire d'Orient; elles ont précédé et elles suivront le développement de cette terrible crise; nous estimons, nous aimons nos voisins, parce qu'ils représentent, non pas plus que nous, mais plus constamment que nous, l'ensemble des idées de travail, de civilisation, de progrès qui sont désormais le patrimoine commun des peuples libres. Ce rôle, l'Angleterre ne semble pas devoir y renoncer de longtemps, et c'est ce qui nous autorise à affirmer que notre sympathie pour elle n'est pas une affaire de circonstance.

\*\*\*

En ce moment, le pays est prospère, satisfait de son gouvernement et content de lui-même; tout fait croire qu'il persévéra dans ces sentiments; mais, s'il devait en changer, serait-ce par la séduction qu'exerceraient sur lui les programmes et la conduite de l'Opposition? Et quels sont ces programmes?

Nous avons beau suivre avec attention les travaux des Chambres, lire les journaux et les Revues, écouter les conversations, il nous est impossible de rien discerner, qui ressemble à un programme de politique et d'administration. Nous n'en sommes pas surpris. Que pourrait faire aujourd'hui l'Empire ou la Monarchie mieux que ne le fait la République? Pourraient-ils faire autre chose, en supposant qu'ils le fissent aussi bien? Dès-lors, à quoi bon changer la République pour une autre forme de gouvernement? On s'est habitué à se passer d'un roi ou d'un empereur, et le besoin ne s'en fait nullement sentir. L'Opposition est donc réduite ou à adopter notre programme, c'est-à-dire à approuver le gouvernement dans la plupart de ses actes, ou à se livrer à ces attaques systématiques et de mauvaise foi qui honorent médiocrement un parti et rendent finalement ses efforts stériles.

Dans cette situation, les hommes les plus considérables et les plus intelligents du parti bonapartiste ont le bon sens de ne rien faire, de se tenir à l'écart et d'attendre; mais les autres — nous ne les désignerons pas autrement — occupent l'estrade et y donnent le spectacle d'une impatience qui ne sait pas se contenir, et d'une agitation qui ne sait pas se modérer. Ils dépensent peu d'esprit dans ce rôle bruyant. L'un a la spécialité des calembours,

et l'autre, des violences. Un troisième répète machinalement cinq ou six fois par séance le vieux refrain: Jadis c'était autrement; souvenez-vous en! Un autre encore propose de diminuer tous les impôts et d'augmenter tous les traitements et les dépenses. Tous s'agitent, interpellent, interrompent et s'appliquent à troubler les discussions de la Chambre. Au fond de tout cela, qu'y a-t-il? Rien que des ambitions déçues. Le pays le comprend, et ne pouvant juger les bonapartistes sur leur programme, puisqu'ils n'en ont pas, il les juge sur leur conduite, et il les écarte.

On a vu, sous l'Empire même, ce que pouvait une Opposition qui, malgré le petit nombre de ses membres, a su acquérir peu à peu une si grande influence; mais cette Opposition avait de la tenue, de l'éloquence, de l'esprit, et pardessus tout un programme. Elle pouvait dire clairement au pays: Voilà ce que nous voulons, ce que nous demandons pour vous! Et comme le pays manquait de liberté et qu'il n'avait pas tardé à souffrir de cette privation, il a compris ce langage. Mais aujourd'hui, manquant nous de liberté? Nous n'en avons jamais eu davantage. Que peut donc réclamer l'Opposition? L'Ordre? Jamais il n'a été plus profond, même en 1853. Un tel état de choses affermit le gouvernement qui a su le produire et le conserver, et désarme les partis, non pas de leurs haines, hélas! mais de leurs moyens d'action.

### Gazette de France.

M. Jules Amigues vient de prononcer un discours-manifeste, expression de la politique de Chislehurst, dans lequel nous trouvons ce qui suit:

« En 1830, lorsque l'ancienne monarchie succomba de nouveau pour ne plus se relever, les bonapartistes et les républicains se trouvèrent réunis sur les barricades de Juillet, que commandaient d'anciens brigands de la Loire. »

Nous ne le faisons pas dire à M. Jules Amigues. Les bonapartistes, qui ne cessent de s'élever contre 1830, furent, on le voit, les collaborateurs actifs du régime de Louis-Philippe. Ils avouent la part de responsabilité qui leur incombe dans ce mouvement révolutionnaire.

Plus loin, M. Amigues trace, dans un souvenir historique, le programme de l'impérialisme:

« Celui qui avait été le maître de l'univers, celui qui avait ébranlé les trônes, celui qui avait promené la Révolution triomphante à travers la civilisation des vieux âges. »

Comme c'est rassurant pour les puissances européennes; comme c'est de nature à concilier aux bonapartistes les sympathies des souverains nos voisins.

### INFORMATIONS

Une dépêche d'Eu annonce que M<sup>me</sup> la comtesse de Paris est heureusement accouchée d'une fille.

Le ministre des affaires étrangères a donné mardi soir, un dîner de 62 couverts en l'honneur de S. A. le prince Henri des Pays-Bas.

On a annoncé la nomination de M. Krantz aux fonctions de gouverneur civil de l'Algérie. M. Krantz prendrait possession de son poste au mois de novembre.

### L'armée territoriale

Le général de Galiffet a passé en revue, à Dijon, la gendarmerie à pied, le génie de sa division, le 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, le 58<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel d'Andelarre, le 27<sup>e</sup> de ligne (quatre bataillons), le 56<sup>e</sup> de ligne (deux bataillons), l'artillerie territoriale et des forts et le 10<sup>e</sup> régiment de dragons.

La revue, fort brillante, a été suivie d'un dîner, offert par le général en chef et auquel assistaient MM. Pellissier, ancien général des mobilisés de Saône-et-Loire; le général d'artillerie du 8<sup>e</sup> corps; le colonel d'Andelarre; Duval, préfet du département, et Chauffour, adjoint à la mairie de Dijon.

A la fin du repas, le général de Galiffet a porté le toast suivant:

Messieurs,

Au nom de mes camarades de l'armée active, je porte un toast à l'armée territoriale! Tout d'abord je remercie de leur présence au milieu de nous M. le préfet Duval et M. le premier adjoint Chauffour.

Ils ont été nos collaborateurs, puisque par les paroles et par les exemples ils inculquent chaque jour à leurs administrés les principes d'abnégation et d'obéissance à la loi.

Messieurs et chers camarades de l'armée territoriale, nous vous disons encore une fois: Soyez les bienvenus.

Depuis longtemps nous suivons vos progrès, nous constatons votre zèle et votre confiance dans l'avenir. Cette confiance dans l'armée territoriale, vous nous l'avez fait partager.

Ce matin, j'ai été heureux de montrer à la patriotique population de Dijon des enfants dont elle peut être fière.

Vous occupez la place d'honneur: c'était naturel. N'êtes-vous pas des vétérans? N'ai-je pas vu, ici comme à Auxonne, à Châlons et à Mâcon, des officiers et des soldats qui combattaient à nos côtés en Crimée; en Italie, à Reischaffen, à Gravelotte, à Coulmiers, à Champigny, à Dijon, à Nuits et qui ont contribué à l'immortelle défense de Belfort?

Ces croix d'honneurs et ces médailles militaires que j'ai vues briller sur les poitrines d'officiers et de soldats de votre armée ne sont-elles pas le prix des mêmes périls et des mêmes sacrifices?

Le doute n'est plus permis. L'armée territoriale existe réellement. L'armée active le constate avec joie.

Comme vous, elle souhaite la paix; comme elle vous saurez, s'il le faut, défendre le sol de la République.

Messieurs,

Animés d'un égal sentiment de patriotisme, nous nous renfermerons dans notre programme: travail et discipline. C'est pour nous la meilleure manière de témoigner au Sénat et à la Chambre des députés la profonde reconnaissance que nous inspire la sollicitude dont ils ne cessent d'entourer l'armée. Je termine en vous proposant de boire à la santé de tous ceux qui aiment la France.

\*\*\*

En même temps, le général Schmitz a passé en revue, à Soissons, le 9<sup>e</sup> régiment territorial. Il a félicité les officiers et soldats de leur tenue et de l'empressement patriotique qu'ils ont tous mis à répondre à l'appel de leur classe.

Il a ajouté que la France tout entière a l'œil sur eux et que, la veille encore, la Chambre des députés venait d'affirmer sa sympathie pour l'armée en votant une loi qui assure son avenir.

Le général a terminé en engageant tous les

officiers et soldats à s'imposer pour premier devoir, quand ils seraient de retour dans leurs foyers, d'élever patriotiquement leurs enfants : « C'est par l'amour de la patrie, a-t-il dit, que la France pourra reprendre son rang. »

Ce discours a été accueilli avec le plus vif enthousiasme par l'armée et par la population.

Même enthousiasme à Bordeaux, où l'armée territoriale a été passée en revue par le général Berthaut.

A une heure et demie, le général Berthaut débouchait par la place de la Comédie, précédé de hussards et suivi d'un nombreux état-major.

Le général Berthaut, accueilli sur tout son passage aux cris de : « Vive la République ! Vive Berthaut ! », a salué à plusieurs reprises, notamment deux fois entre le Grand-Théâtre et l'Esplanade.

Au moment où le grand état-major allait entrer dans l'espace laissé libre pour les évolutions de la troupe, le général de division Archinard s'est avancé et a salué le général en chef. M. Berthaut a rendu le salut. Une nouvelle acclamation à la République a répondu.

Des cris nourris de : « Vive la France ! vive l'armée ! » se sont fait entendre et tout le cortège s'est élané à la suite du général en chef au milieu des rangs.

La revue a été rapide. Le général a passé sur le front des troupes rangées en bataille, puis il est allé se placer près de la statue de Montaigne au midi de la place, et le défilé a commencé, au son de la musique et des fanfares.

On a beaucoup remarqué l'attitude correcte des troupes, et particulièrement du bataillon territorial qui marchait en ligne selon toutes les règles de l'art. Les cordes se touchaient, le pas était régulier, les mouvements de conversion surtout s'accomplissaient avec une correction remarquable. En somme, nos territoriaux faisaient excellente figure.

Le défilé terminé, le général Berthaut a quitté le champ de manœuvre en suivant le même chemin que pour son arrivée. Les cris répétés de « Vive la République ! Vive l'armée ! » l'ont accueilli partout sur son passage. Il y a répondu à diverses reprises en se découvrant.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIIONALE.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement au Journal du Lot, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent,

tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerreotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, ou figurent les célébrités Françaises et Étrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

Chemins de fer d'Orléans.

Changements d'heures de départ et d'arrivée des trains qui auront lieu à partir du 15 courant.

Table with 4 columns: Station, Départ, Arrivée, and another time column. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzel, Castel, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac-Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, and Cahors - Arrivée.

M. le général Mangin a passé hier matin la revue du 7<sup>e</sup> régiment de ligne et du 1<sup>er</sup> bataillon du 131<sup>e</sup> territorial.

La population s'était portée en foule sur les Allées Fénélon, où les territoriaux parmi lesquels chacun comptait un parent, un ami, attirèrent surtout les regards.

Après avoir parcouru à cheval le front des troupes, M. le général a fait à pied une visite plus détaillée, pendant que la musique du 7<sup>e</sup> exécutait quelques brillants morceaux. Il a paru satisfait de la bonne tenue du bataillon territorial. Nous ne parlons pas de l'attitude superbe du 7<sup>e</sup> de ligne. Nous l'avons bien des fois signalée ; elle est digne de son chef, M. le colonel Tarayre.

Le défilé s'est effectué dans un ordre parfait. Les territoriaux ont exécuté en vieux soldats, qu'ils sont pour la plupart, toutes les manœuvres et sont passés crânement, alignés et marquant bien le pas, devant le général.

Nous recevons la communication suivante : SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT La convention de commerce entre la France et l'Espagne, et les droits sur le vinage.

Une convention de commerce conclue le 10

décembre entre le gouvernement français et le gouvernement espagnol, vient d'être ratifiée par les chambres.

Cette convention intéressant au plus haut degré la viticulture de notre département, il était du devoir de la Société agricole et industrielle du Lot, de défendre les intérêts si gravement menacés de notre agriculture.

L'exposé de son action dans cette circonstance, montrera clairement qu'elle n'a pas failli à remplir sa mission.

Séance du 9 mars 1878.

(Extrait du procès-verbal)

M. de Roussy ayant demandé la parole fait ressortir que la convention franco-espagnole sur les vins, proposée par le gouvernement, lui semble nuisible aux intérêts viticoles du département du Lot, et c'est pourquoi il a cru devoir en saisir la Société, la question lui paraissant être des plus sérieuses.

La Société, reconnaissant en effet, que les intérêts des vignobles du département, sont compromis, nomme immédiatement une commission chargée de présenter un rapport, de manière à ce que les motifs de ses doléances soient condensés et puissent arriver devant les chambres avant la discussion qui ne tardera pas à avoir lieu.

Elle engage le bureau à faire imprimer plusieurs exemplaires de ce rapport pour l'adresser aux diverses sociétés agricoles de France intéressées aussi à défendre leurs vignobles menacés.

Mises en éveil, elle pourrait s'associer au desiderata exprimé par la Société agricole et industrielle du Lot.

Le bureau affirme qu'il va prendre ses mesures pour que tout soit fait suivant le désir de la Société.

En effet, quelques jours après le rapport (1) suivant était adressé sous forme de pétition, à M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

On l'envoyait également aux présidents des sociétés d'agriculture des départements viticoles du Centre, de l'Est, du Sud-Ouest et du Sud de la France.

Malgré cela, la convention de commerce était votée par les chambres. La Société agricole et industrielle du Lot, après ce premier échec, n'abandonnait pourtant pas la lutte. Voici ce qu'elle faisait dans sa séance du 6 avril.

Séance du 6 avril.

Après la lecture du procès-verbal, le secrétaire donne connaissance à la Société d'une lettre de M. de Valon député du Lot, l'un de ses membres. M. de Valon faisant remarquer combien est regrettable le vote de la convention, signale l'urgence d'une action nouvelle en vue :

1<sup>o</sup> De réclamer à l'avance la révision de la convention à l'expiration de sa durée provisoire de deux ans ; 2<sup>o</sup> de protester contre

(1) Ce rapport a été publié dans le numéro du Journal du Lot du 23 mars.

l'adoption du projet de loi, sur le vinage, qui a été promis au Languedoc, comme prix de son vote pour la convention.

A cet égard, M. de Valon fait remarquer avec justesse, que le Languedoc ne pourra être admis à invoquer le précédent de la convention ni à se plaindre du fardeau qu'elle lui impose, puisque le précédent et ce fardeau c'est lui, Languedoc, qui les a créés. Il est donc juste, puisque les inconvénients de la convention sont le fait du Languedoc, qu'il en supporte sa part, et reste par conséquent soumis aux droits communs français.

M. de Valon, insistant sur d'autres considérations, fait remarquer notamment, qu'accorder au Languedoc, la franchise ou la réduction de prix qu'il sollicite pour le vinage avec des alcools étrangers à la culture du propriétaire, serait lui accorder une faveur injuste qui violerait les principes d'égalité devant l'impôt ; et les idées du libre-échange, en créant à son profit une véritable protection intérieure.

Après la lecture de la lettre de M. de Valon, M. Dupuy président de la séance, en résumé l'exposé et M. de docteur Rey, s'associant aux vues qui y sont exprimées, les développe à son tour.

La Société, d'un accord unanime, émet en conséquence le vœu suivant, en décidant qu'on priera le Conseil général de l'appuyer.

La Société agricole et industrielle du Lot, considérant, que la franchise sollicitée par les propriétaires du Languedoc pour le vinage de leurs vins par ses alcools étrangers à leur culture, constituerait une protection intérieure donnée aux vins industriels, contre les vins naturels.

Demande aux pouvoirs publics le maintien des principes posés à cet égard dans la législation qui a supprimé le privilège du vinage. Elle croit devoir en outre protester, contre les modifications à cette législation, qui auraient pu être apportées par la convention provisoire entre la France et l'Espagne, et sollicite d'avance, pour le moment venu, le retrait de ces modifications.

Le Conseil général, après la lecture du vœu de la Société d'agriculture, l'a adopté à l'unanimité, et l'administration l'a adressé directement au ministère de l'agriculture et du commerce.

Cette grave question du vinage va être présentée prochainement à la Chambre des députés. Si quelque incident nouveau vient à surgir, et si les intérêts des viticulteurs du Lot sont de nouveau menacés, ils peuvent être assurés que la Société agricole et industrielle du Lot fera, dans la mesure de ses moyens, tous ses efforts pour les défendre et les sauvegarder.

Cahors, le 7 mai 1878.

BARON DE ROUSSY.

Secrétaire de la Société agricole et industrielle du Lot.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

11 mai 1878 (31)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Première partie.

LE PAVILLON DE LA RUE D'ENER.

IX

Lorsqu'il fit jour, elle voulut s'habiller, mais ses effets de la veille n'étaient plus là. Vers huit heures, une femme, celle qui était préposée à son service, entra portant des vêtements.

Madeline fut éblouie par leur richesse. C'était une robe de soie brochée, comme en portaient les grandes dames ; c'étaient des dentelles et un collier de perles blanches ; c'étaient des bracelets et des parures superbes.

Reproduction interdite.

— Que veut dire cela ? fit Madeline ne pouvant s'empêcher d'admirer.

— Ce sont les vêtements et les bijoux qui vous sont destinés.

— Moi, s'écria la jeune fille, mettre ces vêtements et ces bijoux, et pour quoi ?

— Mais pour être belle et pour plaire à monseigneur.

— Ce mot là rappela à la réalité.

— Je ne veux plaire à personne, dit-elle.

— Elle fondit en larmes.

— Pauvre petite, murmura la femme avec compassion, si jeune et si malheureuse.

Madeline entendait cette femme parler ainsi la regarda d'un air étonné.

— Vous n'êtes donc pas méchante ? dit-elle.

— Moi, dit l'autre d'un air hypocrite, chère enfant je vous aime déjà.

— Ah ! fit Madeline, où suis-je donc alors ?

— Dans une grande propriété.

— Où est située cette propriété ?

— Au milieu d'un beau site.

— Suis-je à Paris, enfin ?

— Vous êtes chez monseigneur ?

— Oh ! mon Dieu je suis perdue ! s'écria la jeune fille avec douleur.

— Mais non, dit la femme, habillez-vous d'abord, ou plutôt laissez-moi vous habiller, et puis, si vous êtes bien sage, je

vous apprendrai beaucoup de choses.

Madeline poussa un gros soupir.

— Voyons, reprit la femme, séchons nos beaux yeux, mignonne, monseigneur vous aime, c'est vrai ; mais il ne vous veut aucun mal, au contraire, et il vous permettra bientôt de sortir, je n'en doute pas.

— Je pourrai donc voir ma mère ! s'écria Madeline joyeuse.

— Parfaitement.

Madeline était jeune et elle était femme ; la soie et les bijoux eurent bientôt dominé le chagrin.

Elle se prêta presque de bonne grâce, mais avec un peu de honte, à ce que la femme lui demandait.

D'ailleurs la figure de cette femme lui plaisait.

Elle pouvait avoir quarante ans et portait sur ses traits les restes d'une grande beauté. On s'apercevait facilement qu'elle avait été élevée dans une condition servile ; mais elle avait les gestes gracieux, sinon nobles, et la parole douce et pénétrante.

Elle se nomme Thérèse, ce qu'elle apprit à Madeline.

La jeune fille ressentait un plaisir nouveau à toucher les belles étoffes et les perles.

Dans sa joie enfantine elle s'écriait :

— Si mère me voyait ainsi !

— Vous êtes jolie comme un ange, lui dit Thérèse. Avez-vous un amoureux ?

— J'ai un fiancé, répondit Madeline en devenant rêveuse.

— Que fait-il ?

— Il est sculpteur.

— Peuh ! fit Thérèse, lorsqu'on est ravisant comme vous, on a mieux que ça.

— Je l'aime ! dit la jeune fille avec un accent convaincu, et je ne serai jamais à un autre qu'à lui.

— C'est très-bien, répartit Thérèse, et je vous approuve. Mais, voyez-vous, mon enfant, on dit toujours ça à seize ans et on le regrette à vingt-cinq ans. A quarante, on ne s'en console plus.

— Que me dites-vous là ?

— C'est mon histoire.

— En vérité !

— J'avais seize ans — je les eus aussi et j'étais belle — on me le disait, du moins. J'aimais un grand garçon, beau, il est vrai, nommé Pierre, il était mon cousin, un peu artiste et pauvre à rendre des points à Job.

— C'est tout comme Michel.

— Sur mon chemin je rencontrais souvent un seigneur élégant cavalier, qui éprouvait quelque chose pour moi, et ne se privait pas de m'en assourdir les oreilles. Je refusai toutes les offres qu'il me fit, des offres superbes : toilettes, voitures, palais ; il voulait m'épouser. Bref, il m'enleva.

— Oh ! mais c'est toute mon histoire

aussi, dit Madeline intéressée malgré elle.

— Le marquis — c'était un marquis — fut très galant avec moi, il me combla de présents et se montra plein de délicatesse.

— Rien ne me toucha. J'aimais Pierre.

— Oh ! je comprends cela.

— Il fit tout pour gagner mon cœur, mais me respecta toujours.

— C'était bien, peut-être.

— Comment cela ?

— Oh ! c'est très simple... Attendez que je donne un tour à vos chevaux, maintenant.

— Et Thérèse se mit en devoir de coiffer la jeune fille en femme qui s'y entend à merveille.

Puis elle reprit :

— Le marquis, voyant tous ses efforts inutiles, me rendit la liberté.

— Vous deviez être bien heureuse ?

— Je le fus en effet ; j'épousai Pierre. Mais au bout d'un an, Pierre cessa de m'aimer et, quelques années plus tard, il m'abandonna et me laissa veuve avec deux enfants et la misère en partage.

— Vous étiez restée honnête, dit Madeline en l'approuvant, c'est avoir le courage de soi-même.

(A suivre.)

Par décret du président de la République, ont été nommés : Lieutenant au 144<sup>e</sup> régiment, M. Perrier, sous-lieutenant, porte-drapeau du 7<sup>e</sup> régiment de ligne, M. Lantier, sous-lieutenant au 80<sup>e</sup> régiment, M. Join, sergent-major, au 7<sup>e</sup> régiment.

L'Exposition Universelle

Depuis le jour de l'ouverture, les travaux ont été poussés avec une activité telle, que bien des installations sont aujourd'hui complètes, et que, dans peu de jours, il ne restera presque rien à faire dans les galeries principales du Champ-de-Mars.

Le palais du Trocadéro restera plus longtemps inachevé et la grande salle des fêtes ne pourra guère être inaugurée avant le mois de juin.

Au Champ-de-Mars, les sections étrangères sont très-avancées, quelques-unes même ne laissent plus rien à désirer.

La Chine et le Japon ont, les premiers, ouvert leurs vitrines et leurs expositions font l'admiration de tous; leur succès est complet, et déjà la plus grande partie des objets exposés ont été achetés par les curieux et les amateurs.

Il y a dans certaines classes de véritables chefs-d'œuvre de goût et d'art que nous recommandons à nos industriels français.

Les Japonais, particulièrement, ont un sentiment admirable de l'art décoratif, une originalité particulière d'un goût suprême qu'on ne saurait trop étudier.

Ils nous offrent des exemplaires dont nos céramistes, par exemple, feront bien de profiter, à commencer par la manufacture de Sevres, dont les chefs-d'œuvre ne se déparent guère du moule banal que l'on admire de confiance et par tradition.

L'Exposition anglaise est complète aussi, son catalogue est en vente. Après la France, c'est l'exposition la plus importante comme nombre, c'est aussi une des plus intéressantes.

Un quelconque point de vue qu'on se place sous le rapport des machines, des grandes industries textiles, des matières premières, de la métallurgie, elle occupe toujours sa place importante, et quelquefois indiscutée; mais, en même temps, elle a fait de très-intéressants progrès dans les industries artistiques, sous le rapport du style et du goût.

Du reste, il faut reconnaître qu'elle a fait des efforts inouïs pour atteindre ce résultat. Depuis 1851, l'Angleterre se prépare à la lutte avec cette ténacité, cet esprit de suite, cette persévérance, qui sont le propre du caractère britannique; elle n'a reculé devant aucun sacrifice et ses efforts n'ont point été stériles; certaines industries, qui se croyaient sans rivales, doivent aujourd'hui compter avec leurs concurrents d'Outre-Manche.

Dans la section des Beaux-Arts, l'Angleterre occupe aussi une place exceptionnelle et des plus intéressantes; les salons où sont exposées ses œuvres d'art sont des mieux disposés et seront assurément des plus souvent visités.

Ils sont décorés avec un goût remarquable et l'on trouve un confortable qui est traditionnel en Angleterre et qu'on ne retrouve pas quand on passe dans les galeries réservées à l'Ecole française.

Dans la classe des Beaux-Arts comme dans les autres sections, c'est la Grande-Bretagne qui vient après la France, comme nombre d'exposants. Le catalogue enregistre 283 peintures à l'huile, 191 aquarelles et dessins, 46 œuvres de sculpture, 171 dessins d'architecture, 41 gravures sur cuivre, acier, bois ou eaux-fortes.

Parmi toutes ces œuvres, il y a en grand nombre des ouvrages de premier ordre et qui méritent d'attirer l'attention des artistes et des amateurs.

voquant entrer ce jeune spéculateur. De qui teniez-vous ces titres? lui demanda-t-il. D'un de mes amis qui vient d'hériter de sa mère et qui m'a chargé de les vendre. Vous savez ce qu'ils valent? Oui, 1,100 fr., moins la commission de vente, s'empressa de répondre le gamin. M. Peyreire, qui se trouvait seul à son comptoir, ne pouvant faire arrêter le gamin, conserva ses titres et lui demanda de repasser à 5 heures pour toucher le montant de la négociation. Donnez-moi un reçu fit le gamin. Ils sont inscrits sur le livre, lui répondit le changeur, cela suffit. Le mioche s'en fut. Aussitôt qu'un des employés fut rentré, M. Peyreire courut faire sa déclaration au bureau de M. André, commissaire de police du quartier. Attendez le gamin, fit le magistrat; j'apposerai un gardien de la paix aux abords de votre maison, vous lui ferez signe, et il m'amènera le petit suspect. Avant cinq heures, deux agents de la sûreté, détachés auprès de M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, se présentaient chez M. Peyreire, amenant avec eux deux gamins, Georges T..., âgé de treize ans et demi, et Paul M..., âgé de douze ans et demi. L'un de ces gamins n'est-il pas venu négocier des titres chez vous? demandèrent les agents.

Parfaitement. C'est celui-ci... et le changeur désigna Paul M... M. Peyreire ajouta qu'il avait été faire sa déclaration chez M. André, commissaire de police, et que le gamin lui ayant dit demeurer rue Laffitte, il s'était rendu chez M. Delagarde, le seul agent de change demeurant dans cette rue, pour demander si on ne lui avait pas pris des titres.

Ce n'était point Paul M... mais son ami Georges T..., employé chez M. Tissot, changeur, même rue.

Georges T... ayant été envoyé dans la matinée au Crédit foncier, avait dérobé la serviette d'un sieur D..., riche propriétaire, parent de M. Ferdinand Doyal, préfet de la Seine.

M. D... qui était allé toucher des coupons, avait placé sa serviette sur une tablette pendant qu'il lisait une affiche de tirage, et c'est de cette serviette que s'était emparé T... Le vol était une véritable aubaine, car la serviette contenait 200,000 fr. de valeurs.

On sait que le vol avait été conçu par Georges T..., qui fut arrêté à la suite d'une plainte portée par M. D... à la préfecture.

L'enfant arrêté sur les indications de son patron finit par avouer son crime et déclara avoir caché la serviette chez ses parents, à l'insu de ceux-ci. Il ajouta qu'il avait détourné de la liasse deux titres de 1,000 et de 100 fr. de rente 3% qu'il avait fait négocier chez M. Peyreire par un de ses camarades. Tout a été heureusement retrouvé, et les deux précoces voleurs ont été mis en état d'arrestation.

UNE CURE PAR LA Foudre. Le 30 avril, à deux heures du soir, un violent orage ayant éclaté au-dessus de la commune d'Hardanges, canton de Horpi, les employés des contributions indirectes, qui se trouvaient en voiture, durent mettre pied à terre pour retenir leurs chevaux, qui se cabraient à la vue des éclairs. Soudain, un coup de tonnerre formidable se fit entendre. Le receveur particulier, M. Vidal, qui tenait le cheval par la bride, est enlevé de terre et jeté sur le dos, à six pas de la voiture. Quand il revient à lui, il se plaint d'une vive douleur au côté gauche. Cependant les médecins ne trouvent sur son corps aucune trace de contusion. Bientôt la douleur se dissipe, et fait curieux et qui, malgré son étrangeté, peut être certifié par plusieurs témoins, M. Vidal, atteint de rhumatismes aigus depuis deux ans, est aujourd'hui complètement guéri de cette infirmité, et ne peut que se féliciter d'avoir été foudroyé.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 2 au 11 mai. Naissances. Bessières, Jeanne, Boulevard Nord. Astruc, Marie, Boulevard Sud. Canillac, Léon, à Saint-Georges. Mariages. Pellat, Antoine et Larrivé, Marie. Marchandui, Léon et Vidal, Louise.

- Galle, Alayre et Bessières, Elis. Laborie, Pauline et Cassan, Marie. Décès. Perchain, Jean, 80 ans, rue Feydel. Delmas, Laurence, 8 mois. Trézal, Pétronille, 32 ans, rue Nationale. Fournié, Lucie, 28 mois, rue Fondue basse. Péric, Pierre, 3 ans, rue Coïn-de-Lastie. Fournié, Pétronille, 79 ans, (hospice). Dutij, Marguerite, 6 mois, Boulevard Sud. Denis, Auguste, 63 ans, (hospice). Bastin, Rose, 18 ans, Grande-Chartrousé. Lacroix, Jean, 21 mois, place Saint-Barthélemy. Valéry, Eugène, 4 ans, rue Fénélon. Tardieu, Pierre, 35 ans, Portail des Augustins. Cagnac, Jeanne, 22 mois, rue Donzelle.

CALENDRIER DU LOT. — Mai.

Table with columns for JOURS, SAINTS, and MOIS. Includes dates from 12 to 18 and details for LUNAISSONS DU MOIS DE MAI.

Bulletin météorologique.

Cahors, le 11 mai 1878. Thermomètre centigrade: 8 h. matin - 15.0/12. 1 h. soir - 14.0. 4 h. soir - 12.0. BAROMÈTRE: 754 mm. VENT: S. Température chaude. Temps à l'orage.

Théâtre de Cahors.

Spectacle du Dimanche, 12 mai 1878. Le Bergeron de Châteaudun, drame en 5 actes de Frantz Beauvallet. Edgard et sa bonne, vaudeville en 1 acte.

DERNIÈRES NOUVELLES

Correspondance particulière du Journal du Lot. Le comte Schouvaloff a quitté Londres, se rendant à Saint-Petersbourg.

Depuis la maladie du prince Gortschakoff, le czar s'occupant plus directement des affaires diplomatiques, a résolu d'entendre le comte Schouvaloff en personne. L'empereur Alexandre désire vivement arriver, en dehors de toute influence et aussi promptement que possible, à une entente avec l'Angleterre pour la réunion d'un Congrès.

Le comte Schouvaloff, on le sait, est grand partisan de la paix. Il a été activement mêlé à toutes les négociations relatives à la réunion du Congrès, et l'empereur a été très frappé des rapports de ce dernier sur la situation de l'Angleterre, rapports qu'il adressait chaque semaine à Saint-Petersbourg, et que le czar a voulu lire dans leur entier.

Il ne faut point s'étonner de l'importance que l'on attache en ce moment au voyage de ce diplomate, que les journaux de Saint-Petersbourg démenageaient guère il y a quelques mois et qu'ils accusaient d'être infodé à la politique anglaise.

C'est le czar qui conduit les négociations et qui en tient la clef. On parle d'une lettre qui serait adressée à la reine Victoria ou mieux à l'empereur Guillaume, qui a servi de médiateur entre les deux souverains, et aussi d'une proclamation du czar à son peuple.

Les exigences de l'Angleterre, qui veut en finir avec les craintes que la politique russe lui a souvent inspirées, diminueront-elles suffisamment? Les bureaux du Sénat ont nommé aujourd'hui, la commission chargée d'examiner le projet adopté par la Chambre relatif à la pension de retraite des officiers. Ont été élus par ordre de bureau: MM. Testelin, de colonel Menadier, de général Arnaudeau, Demazes, le général Riffault, Vast-Meur, le général Robert de colonel de Bastard et de Lasteyrie. Les commissaires nommés sont unanimement favorables au projet en principe. Quelques points ont été soulevés dans la discussion, mais ils ne détroient pas l'économie générale du projet et pourront être proposés en amendement dans un but d'amélioration et non de destruction du projet adopté par la Chambre des députés.

Le prince et la princesse de Galles vont ce soir au bal chez M<sup>me</sup> baronne Alphonse de Rothschild. Leurs Altesses sont invitées à dîner lundi prochain à l'Elysée. Le prince et la princesse de Galles doivent repartir le 16 mai pour Londres.

On assure que le marquis d'Harcourt, notre ambassadeur à Londres, a différé son départ jusqu'à dimanche à cause de la présence du prince de Galles à Paris.

Mgr Ferus, évêque de Clermont (Puy-de-Dôme) va recevoir un coadjuteur cum futurâ successionne. Paris, 10 mai, 4 h. 15 soir.

Le pharmacien Danyal, accusé d'empoisonnement sur la personne de sa femme, est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury a répondu affirmativement sur la culpabilité, mais a cependant admis des circonstances atténuantes.

La Cour de Cassation a rejeté aujourd'hui le pourvoi de Gartin, condamné à mort pour complicité d'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, pendant la Commune de 1871.

On annonce de source autorisée que le prince de Galles a renouvelé au cabinet français l'assurance formelle qu'aucune mesure ne serait prise par l'Angleterre, touchant le canal de Suez, sans accord préalable et complet avec la France.

Bourse de Paris. Cours du 11 mai. Rente 3 p. % 73.95. 4 1/2 p. % 103.00. 5 p. % 109.75.

Table with columns: VALEURS DIVERSES, au comptant, CLOTURE du 10 mai, CLOTURE précédente. Includes Banque de France, Crédit foncier, etc.

LES ONZE

Nous recommandons tout particulièrement à nos Lecteurs la Maison d'HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS, Ad. GODCHAU, 12, rue du Faubourg Montmartre, connue de longue date pour vendre le meilleur marché de tout Paris.

Cette Maison de confiance s'est engagée à ne pas augmenter ses Prix pendant la durée de l'Exposition.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

**Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès**

100.000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Ro-

berts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**BIBLIOGRAPHIE**

La Bibliothèque scientifique internationale, publiée par la librairie Germer Baillière (108, Bou-

levard St-Germain, Paris), demande aux savants de tous pays d'exposer eux-mêmes les idées qu'ils ont introduites dans la science. C'est ainsi qu'on trouve dans cette collection des noms d'auteurs tels que MM. Berthelot, Wurtz, Marey, Tyndall, le Père Secchi, de Quatrefages, etc. A ce titre, nous nous faisons un devoir de signaler particulièrement à l'attention de nos lecteurs le livre de M. de Quatrefages, **l'Espèce humaine** (4 vol. in-8°, 6 francs), qui, paru il y a moins d'un an, a déjà atteint sa 4<sup>e</sup> édition.

La question des origines de l'humanité passionne aujourd'hui les esprits, elle est sortie du domaine de la science et a pris le caractère d'une question politique et religieuse. Ce livre peut être considéré comme résumant les idées de M. de Quatrefages ; les diverses races humaines y sont étudiées avec soin ; il contient des détails très-instructifs sur l'homme fossile, les influences du milieu et de la race, sur les acclimatations, les croisements et les curieux phénomènes de l'hybridité. L'importance de cet ouvrage déjà très-grande par le sujet traité, est encore accrue par la manière dont il est traité et la place que son auteur occupe dans la science.

**Crédit Foncier de France**

Prêts réalisés en numéraire.

Le crédit Foncier fait en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, comprennent l'amortissement, de 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

**MERRAINS ETRANGERS**

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie Stutembertge, quai de à Cet ; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

**PRÊTS D'ARGENT 5 %**

à la Propriété, à l'Industrie, au Commerce, sur simple signature.

**LA FORTUNE — ASSURANCES**

Ecrire franco, place Saint-Pantaléon, n° 6 bis, Toulouse.

**Livret des familles.**

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

**OREZZA**

Eau minérale ferrugineuse, acidule, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues. Cette EAU est sans rivale dans le traitement des **GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSSES — ANÉMIE** et toutes les maladies provenant de **L'APPAUVRISSMENT DU SANG**. Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

**GRANDE OCCASION A VENDRE POUR RIEN**

RÉDUCTION DE 33 POUR CENT

**MATÉRIEL DES BAINS DU CHALET**

Tout neuf se composant de : 20 baignoires en cuivre rouge galvanisées à l'intérieur et peintes à l'extérieur. Tuyaux et robinets en cuivre, les baignoires seront vendues partiellement ou en bloc, au gré des acheteurs.

Messieurs les propriétaires qui ne seraient pas munis de baignoires, peuvent faire une excellente affaire, en se procurant une baignoire en cuivre au même prix de celles en zinc.

S'adresser pour l'achat à M. Gervais CAYLA, marchand de fers, ou à M. CARRIOL, chaudronnier, à Cahors.

**CAFÉ DES GOURMETS**

TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM : **TREBUCIEN & FILS**

Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER

**LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g. A PRAYSSAC (LOT)**

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabillet de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Étant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

**Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse**

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle **PARIS.**

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

**Atelier de Reliure**  
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.  
**J. SARRAZIN, FILS**  
rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.  
**PRIX MODÉRÉS.**

**GUERRE AUX AFFECTIONS NERVEUSES GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE**

en faisant usage constant de la



C'est la

**PILE ELECTRIQUE PRATIQUE** mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

**TOPIQUE DULAC**

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

**PHÉNOLINE DULAC**

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

**LIQUEUR VINEUSE**

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

**MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES**

**M<sup>me</sup> LINON FLEURISTE**

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

**EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAÏQUE EAUX-BONNES**

B.-Pyrénées. — Saison 15 mai - 15 Octobre. Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme. Préviens sûrement la Phthisie pulmonaire. Dépôt dans toutes les Pharmacies.